

ANIMATEUR/ANIMATRICE CHARGE-E DE L'ACCULTURATION AU NUMERIQUE

Remplacement temporaire d'un agent permanent, durée de 4 mois

Missions

- Mise en place d'actions individuelles, d'actions collectives et d'événements en direction d'habitants et de professionnels pour les accompagner dans l'appropriation des outils et des cultures numériques et dans l'accès aux services dématérialisés.
- Mise en œuvre et suivi des actions en relation étroite avec les communes et les partenaires du territoire ou intervenant sur le territoire.
- Formation des agents des communes de la CCPM dans l'accompagnement des citoyens sur les usages des services dématérialisés, et dans les usages métiers du numérique.
- Suivi de mise en œuvre du programme et de ses indicateurs, reporting auprès des élus et de la Direction Générale de la CCPM sur l'état d'avancement du programme, proposition d'évolution du programme et de nouveaux indicateurs, alertes en cas de difficultés, réalisation des rapports intermédiaires et annuels demandés dans le cadre de l'allocation des fonds FEDER.

Profil recherché

- Formation : a minima Bac+2 / Bac+3 en sciences humaines, technologique ou informatique
- Pratique de la langue anglaise
- Permis de conduire obligatoire
- Connaissances et maîtrise des services publics numériques
- Connaissances en matière d'accès aux droits des citoyens
- Maîtrise des outils et des cultures numériques (logiciels, Internet, réseaux sociaux, ...), passion pour l'innovation et les technologies et les usages numériques
- Très bonne qualité d'écoute et de patience
- Faire preuve de pédagogie et d'adaptabilité aux différents publics
- Autonomie, sens de l'organisation et du travail en équipe et en réseau

Lieu : Le Quesnoy (59)

Type de contrat et salaire :

- CDD (4 mois) et plus si prolongation de l'absence de l'agent

Date d'entrée en fonction : 18/04/2022

Dossier de candidature à constituer avant le 14/04/2022 :

- CV + Lettre de motivation
- Dossier à envoyer à : Mme Aurélie BILLARD, DRH exclusivement par courriel : a.billard@cc-paysdemormal.fr